

VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

JUILLET 2021

Editorial

Chères Vétrozaines, Chers Vétrozains,

La première moitié de cette nouvelle année de législation vient de se terminer avec l'acceptation par le Conseil général des comptes 2020 de la municipalité. Les comptes furent étonnamment bons, avec une marge d'autofinancement frôlant les records passés. La principale bonne surprise réside dans le montant des recettes fiscales beaucoup plus importantes que prévues. Les dépenses de fonctionnement ont été très bien maîtrisées l'an passé (tous les détails dès la page 18). Nous restons attentifs à l'évolution des rentrées fiscales pour les deux ou trois prochaines années, car contrairement au dicton « C'est à la fin de la partie que l'on compte les points », la crise du Covid-19 laissera des traces financières durant quelques années encore. Je réitère par la même occasion mes plus sincères condoléances aux familles ayant perdu un être cher lors de cette pandémie.

Durant ce début de législature, le Conseil municipal n'a pas chômé. Il a fait preuve de courage politique en intervenant déterminé sur la problématique sécuritaire des haies près des carrefours ou empiétant sur le domaine communal. Les nombreux propriétaires concernés ont réagi positivement et se sont pliés avec bonne volonté aux directives de nos services communaux. Cependant, le spectacle peu harmonieux des troncs de thuyas nus et décharnés reste peu réjouissant. L'article en page 15 vous motivera peut-être à joindre l'utile à l'agréable et à saisir l'opportunité actuelle de remplacer thuyas et lauriers par de beaux arbustes indigènes.

Également dans cette édition du Vétrozspective, nous avons le plaisir de vous présenter le programme ambitieux du Conseil municipal pour cette législature 2021-2024 :

• 5 défis pour une vision d'une commune dans laquelle il fera toujours bon vivre

- 62 mesures, chacune accompagnée d'un pilote et d'un responsable politique
- 30 fiches d'actions détaillées avec un budget, un échéancier et un responsable.

Nous avons placé la barre très haut, mais les 5 membres de l'exécutif sont motivés, solidaires, disponibles et ont à cœur de ne pas faire mentir le slogan « Vivre dans une commune qui ose ».

Je vous souhaite un bel été et me réjouis de vous croiser soit dans un commerce du village, soit lors d'une des manifestations organisées dans la commune, par exemple les activités de « Vétroz plage » de notre service d'animation socio-culturelle ASOV.



Olivier Cottagnoud,
Président de Vétroz

DANS CE NUMÉRO

| | |
|--|-------|
| Jubilés | 2 |
| Personnel communal | 2 |
| Mérites sportifs et culturels 2020 | 3 |
| Le téléthon interculturel | 4 |
| Apprendre le Français | 4 |
| Nouveautés à l'ASOV dès septembre | 5 |
| Suisse Bouge - Bravo Vétroz! | 5 |
| Bibliothèque | 6 |
| Entraînement urbain | 7 |
| Fun & Smile | 7 |
| À vélobus, à Vétroz | 8 |
| Vision future de Vétroz | 9-12 |
| Journée portes ouvertes des sociétés | 13 |
| Vous êtes positif! | 14 |
| Favoriser les haies d'arbustes indigènes | 15 |
| Vignoble de Vétroz - Aven en Bio | 16 |
| Extraits des décisions du CM | 17 |
| Finances communales - comptes 2020 | 18-19 |

JUBILÉS



Le président et le vice-président ont rendu visite à M. Michel Jaquillard à l'occasion de ses 90 ans, le 4 avril dernier. Passionné de tir et de chasse, M. Jaquillard est venu passer sa retraite dans notre village et il s'y plaît bien.



Madame Thérèse Lambiel a fêté ses 90 ans le 5 juin passé. Elle réside actuellement au Foyer Pierre Olivier et son directeur, M. Vouillamoz, a accompagné le président de commune pour célébrer un moment convivial et plein de souvenirs.

PERSONNEL COMMUNAL

CHANGEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Au cours du second trimestre 2021, deux nouveaux collaborateurs ont débuté leur activité au sein de notre Municipalité. D'une part, M. Fabrice Larmandieu s'est vu attribué le poste de chargé de sécurité au taux de 50% à partir du 1^{er} avril dernier. D'autre part, M. Tizian Pitteloud a été engagé comme éducateur de l'enfance remplaçant à 80% à partir du 1^{er} mai 2021.

Par ailleurs, Marianne Genetti a décidé de prendre une retraite bien méritée à la fin du mois de juin dernier. Durant ses 20 ans d'activité au sein des structures de l'enfance vétrozaine, elle a encadré toute une génération de petits vétrozains. Elle va pouvoir désormais consacrer pleinement son temps à ses loisirs, balades et voyages.

Bienvenue à Fabrice et Tizian et bon vent à Marianne!

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS 2020

Pour des raisons sanitaires liées à la pandémie, les mérites et mentions n'ont pu être remis lors du traditionnel concert de Noël de nos deux fanfares, l'Union et la Concordia, le samedi 19 décembre 2020. Toutefois, la Municipalité a attribué les diplômes suivants qui ont été remis aux personnes concernées en avril dernier :

- Mérite culturel individuel: Lucie Vergère (participation au 1st Brass Online Solo Championships: 1^{er} rang de la catégorie tuba, 10^{ème} rang au classement général)
- Mérite sportif individuel : Matthieu Normand (vice-champion suisse 200m U18, 3^{ème} aux championnats suisses 100m U18 et champion valaisan 100m U18)
- Mention particulière : Patrick Vergères (ensemble de sa carrière, dont 20 ans au poste de principal

cornet du Brass Band 13 étoiles, 25 titres au total dont 9 avec le Brass Band [1 titre mondial et 8 suisses])

- Mention particulière : Loïs Gillioz (record valaisan à la perche [4.90m] lors des derniers championnats suisses élite à Bâle).

La Municipalité félicite tous ses champions et les remercie de faire connaître Vétroz au-delà de ses frontières communales et valaisannes.

En espérant vous voir nombreux, le 18 décembre prochain, pour un nouveau concert de Noël et une remise de mérites et mentions !

*Pour la commission Sports et Culture
Lydia Moix, présidente*



LE TÉLÉTHON INTERCULTUREL A BESOIN DE VOUS !

Depuis 2014, le Service d'intégration s'est associé au comité d'organisation de la Fête de la Madeleine pour vous faire découvrir la richesse culinaire de notre commune. Cette année, nous nous associons à l'Amicale des pompiers de la Lizerne afin de vous offrir un téléthon interculturel !

Si vous aimez cuisiner et que vous souhaitez partager votre culture d'origine à travers des plats typiques de chez vous lors de cette journée caritative, n'hésitez pas à prendre contact avec la déléguée à l'intégration, Nathalie Zanardini, par mail (nathalie.zanardini@vetroz.ch) ou par téléphone (027/345.37.85, présence le mardi et le jeudi). Elle se fera une joie de vous donner plus d'informations à ce sujet.

*Pour le Service de l'intégration,
Nathalie Zanardini, déléguée à l'intégration*



*Le service d'intégration
a besoin de vous!*

PARTAGER VOTRE CULTURE CULINAIRE

*Vous aimez cuisiner et souhaitez
partager votre culture à travers
un plat typique de chez vous?
Prenez contact avec la déléguée à
l'intégration qui se fera une joie
de vous accueillir dans l'équipe!*

NATHALIE ZANARDINI@VETROZ.CH
027/345.37.85
(PRÉSENCE MARDI ET JEUDI)

Apprendre le Français

learn French Вивчення французької мови 学法语 Fransızca öğrenmek
imparare il francese *bartaan Faransiis* Изучение французского языка
aprender francés

Apprendre la langue est le début de toute intégration !

Les cours de Vétroz, Ardon et Conthey sont ouverts aux résidents du district de Conthey. Les élèves peuvent suivre un cours par semaine d'une durée d'1 h 30.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans la vie de tous les jours.

Ces cours s'adressent à la population adulte migrante pour laquelle l'offre ordinaire de cours n'est pas accessible financièrement. Le coût de l'inscription annuelle est de 100 CHF.

Vous êtes intéressé-e-s par les cours de français ? Vous pouvez vous inscrire pour l'année scolaire 2021-2022. Les prochains cours démarreront début septembre !

Pour s'inscrire :

Pour les cours de Vétroz, Ardon, Conthey et Nendaz :
• Imprimez et remplissez le formulaire d'inscription sur le site internet des communes participantes : www.vetroz.ch

• ou contactez Mme Nathalie Zanardini par téléphone au 027 345 37 85 ou par mail à nathalie.zanardini@vetroz.ch

*Pour le Service de l'intégration,
Nathalie Zanardini, déléguée à l'intégration*

NOUVEAUTÉS À L'ASOV DÈS SEPTEMBRE

A partir de septembre, le Service d'animation développe un secteur enfants et élargit sa tranche d'âge qui était jusqu'à présent de 10 à 20 ans. En effet, les enfants dès 6 ans auront également des activités et des sorties spécialement conçues pour eux. Vous recevrez, tout bientôt, plus d'informations dans votre boîte aux lettres!

De plus, l'accueil du Cycle, qui avait lieu jusqu'en juin 2021 un samedi soir sur deux de 18h00 à 22h00, sera tous les vendredis de l'année scolaire dès 17h00 jusqu'à 21h30. À chaque ouverture de l'Espace Jeunes, un menu est proposé et cuisiné par les jeunes pour le prix de Fr. 5.–.

On vous réserve également de belles surprises cet automne avec des projets ouverts à toute la population! On ne vous en dit pas plus, mais soyez attentifs et n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples informations :



Nathalie Zanardini
Responsable du Service
d'animation
Secteur Ado
079 937 84 06

Ruben Gonçalves
Animateur
socioculturel
en formation
Secteur Enfant
079 428 32 14

SUISSE BOUGE – BRAVO VÉTROZ!!!!

Il n'y a qu'un mot à dire pour cette Suisse Bouge 2021, c'est BRAVO!!

Pour cette cinquième édition du duel intercommunal de la Suisse Bouge, Vétroz s'est mesuré à la Suisse entière! Malgré la situation sanitaire, toute la commune s'est motivée à bouger ensemble. Nous sommes arrivés troisième dans le classement national! C'est une grande victoire pour une petite commune comme Vétroz. C'est grâce à un programme d'activités variées mises en place par les sociétés locales, sportives, culturelles et des particuliers que nous avons atteint ce score! Alors bravo à vous tous!!!

Un grand merci à tous, à eux sans qui la manifestation n'aurait pas eu lieu:

- Vétroz Amis Gymnastes
- Club d'Athlétisme de Vétroz
- L'APEV
- La fanfare de la Concordia
- La fanfare de l'Union
- Les tambours de l'Union
- Le Foyer Haut-de-Cry
- Rodéo Line
- Jazzercise de Vétroz
- La commission Jeunesse et Intégration
- Les Structures de l'Enfance
- Les écoles
- L'ASOV et J'ASOV Activ' Together
- Les Pompiers de la Lizerne
- Les samaritains des Grands Rocs
- Le garage du Chiron

Mais également aux particuliers qui ont donné de leur temps pour l'organisation de cette manifestation qui a duré du 1^{er} mai au 20 juin.

Un merci également au comité d'organisation qui s'est réuni à plusieurs reprises pour mettre sur pied un programme qui convienne à toutes et à tous. Merci à tous les bénévoles qui se sont donnés à 300% durant toute la période! Sans vous, toutes ces activités n'auraient pas eu lieu! Alors encore merci!

Nous sommes déjà au taquet pour l'année prochaine et vous réservons plein de surprises. Réservez déjà le mois de mai pour bouger avec nous! Et si vous voulez faire partie de l'aventure Vétroz Bouge en donnant un coup de main pour l'organisation ou créer de nouvelles activités, n'hésitez pas à prendre contact avec Nathalie Zanardini, asov@vetroz.ch, coordinatrice du projet.

Pour l'ASOV, Nathalie Zanardini



BIBLIOTHÈQUE

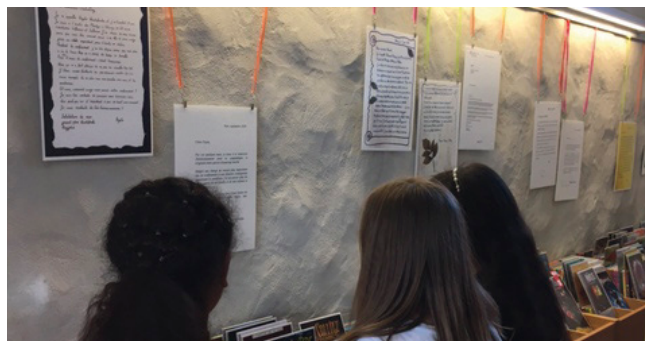
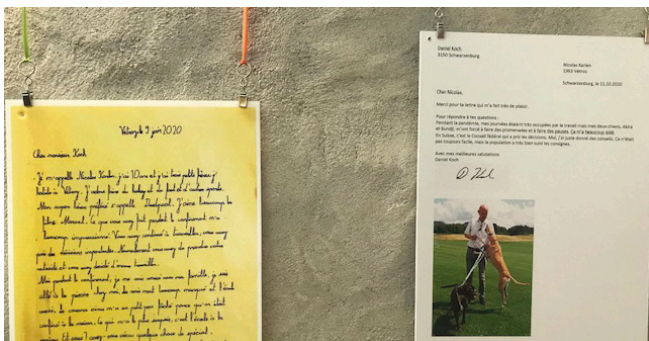
Durant le mois de mai, les classes de 3 et 4H de Vétroz ont découvert à la biblio une nouvelle façon de s'amuser avec les livres: le bookface et le scrapbooking.



En juin, le bibliobus est venu, accompagné de ces conteurs-musiciens, pour égayer les coeurs des 5,6 et 7H de Vétroz!



Et durant tout l'été, venez découvrir l'exposition « Les élèves de Vétroz s'adressent aux autorités politiques en charge de la COVID », dans le cadre du Festival de la correspondance de Mase.



Pour rappel: du 21 juin au 19 août 2021, la bibliothèque prend son rythme d'été et ouvre ses portes uniquement les lundis de 16h00 à 20h00.

*Excellent été à tous!
Le trio de la biblio*

Bibliothèque de Vétroz-Magnot, route de l'Abbaye 42, 1963 Vétroz 027 – 345 37 84 – bibliotheque@vetroz.ch
<http://vetroz.bibliovs.ch> – <http://facebook.com/BVetroz/>

ENTRAÎNEMENT URBAIN

Bonne nouvelle, l'Entrainement Urbain reste ouvert cet été et ce jusqu'aux vacances d'automne.

Tous les mercredis et les jeudis, rejoignez-nous pour 45 minutes de sport accessible à toutes et à tous, quelque soit votre niveau physique.

Donc aucune excuse pour ne pas prendre soin de vous. En plus, c'est gratuit!

Pour toutes informations, vous pouvez contacter directement Hatice Minnig par mail (haticeminnig@gmail.com) ou par téléphone (076/468.87.44)

Hatice Minnig



MERCREDI
19H00-19H45

JEUDI
09H00-09H45

DÉPART AU
PARKING DU FOYER
HAUT-DE-CRY

GRATUIT
SANS INSCRIPTION

Pour plus d'informations: Hatice Minnig 076/468.87.44

FUN & SMILE

Pour l'édition de Pâques, FUN&SMILE proposait aux enfants de 1H à 8H, des activités variées. L'objectif recherché, pour cette période, était le partage.

En effet, en plus du sport, les enfants ont participé à 3 belles actions durant ces quatre jours. D'une part, ils ont nettoyé le village puis, confectionné des cartes pour nos aînés de 80 à 85 ans. Pour finir, ils ont participé au projet «graines d'essentiel» dont vous pouvez lire les messages affichés dans le village.

Nous tenions à dire un grand merci aux parents qui ont encadré les enfants durant l'édition d'avril. FUN&SMILE est déjà en route pour l'été.

Vu le succès grandissant, si vous souhaitez aussi offrir un peu de votre temps et surtout partager votre passion, n'hésitez pas à contacter la responsable du projet, Hatice Minnig (haticeminnig@gmail.com ou au 076/ 468 87 44)

Hatice Minnig



À VÉLOBUS À VÉTROZ, UNE PREMIÈRE EN VALAIS !

Les enfants aiment aller à vélo et les parcs à vélos devant les écoles de Vétroz ne le démentent pas. Le Vélobus a été créé par l'ATE Association transports et environnement, pour qu'ils deviennent des cyclistes aguerris, jour après jour par une pratique encadrée.

Le Vélobus est un système d'accompagnement permettant aux enfants de se rendre à vélo à l'école en groupe conduit à tour de rôle par les parents. C'est une alternative saine et conviviale aux parents taxis et une possibilité de nouer des liens entre les familles d'un même quartier.

À Vétroz, à la suite d'un sondage, une quinzaine de parents ont répondu favorablement à la participation d'une ligne de Vélobus. Une réunion a eu lieu à l'école des Plantys, un premier itinéraire a été dessiné et c'est avec enthousiasme que ce projet va prendre son essor pour la rentrée prochaine.

La sécurité de ce convoi de ramassage scolaire passe par le contrôle du matériel et l'équipement des cyclistes et par des cours de conduite spécifique donnés aux enfants et aux accompagnants par les professionnels de PRO VELO mais surtout

par le bon accueil et l'attention que lui feront tous les usagers de la route, en particulier les automobilistes.

Sous l'impulsion du canton, dans le cadre de son Agenda 2030 de développement durable le canton du Valais finance la mise en œuvre de 6 lignes de Vélobus d'ici 2023. Cerise sur le gâteau, Steeve Morabito, le champion cycliste valaisan bien connu soutient activement ce projet.

L'ATE fournit le matériel et la documentation utile à l'encadrement d'une ligne et se tient toujours à disposition pour accompagner les parents tout au long du processus.

Les parents qui souhaitent rallier le projet Vélobus ou obtenir de plus amples informations peuvent contacter : Noam.Martin@ate.ch
Responsable de projet à l'ATE Association transports et environnement

*Noam Martin,
Responsable de projet à l'ATE Association
transports et environnement*





MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Vivre dans une
commune qui ose !

VISION FUTURE

Chères Vétrozaines, Chers Vétrozains,

Entré en fonction le 1^{er} janvier 2021, le nouveau Conseil municipal a démarré la législature 2021-2024 par une réflexion globale sur l'avenir de notre commune. Sur la base de ses réflexions, une nouvelle vision est née :

Au cours de cette législature, nous voulons revitaliser et façonner Vétroz : en osant améliorer la qualité de vie et son environnement, en réalisant des innovations structurales, et en devenant des pionniers au niveau énergétique. En d'autres termes nous souhaitons promouvoir une commune soucieuse du bien-être commun.

Les premières bases et jalons de cette vision ambitieuse seront mis en œuvre durant cette législature et guideront le développement à long terme de notre commune.

Découvrez sans plus attendre les défis et mesures qui en découlent en parcourant cette brochure et venez participer aux rencontres citoyennes mentionnées au dos. Les membres du Conseil municipal y seront présents et répondront à vos questions.

Lydia Moix
Conseillère

Fabien Papilloud
Vice-Président

Olivier Cottagnoud
Président

Stéphane Papilloud
Conseiller

Dominique Kuster
Conseiller



ACTIONS PHARES

DEFI 1

**ACCÉLÉRER
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

- Créer un évènement autour de la transition énergétique
- Augmenter la production d'énergie et l'efficacité énergétique
- Développer les moyens de transports partagés et collectifs
- Augmenter la cadence et réduire le temps de trajet des transports publics
- Développer des actions collectives

DEFI 2

**AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE
ET LE LIEN
SOCIAL**

- Développer l'animation communautaire et intergénérationnelles
- Étoffer l'animation et les activités culturelles
- Maintenir et améliorer l'aide aux sociétés communales

DEFI 3

**HARMO
L'AMÉNA
D
TERRI**

- Faire revenir la nature sur les rues et les places (Mesures)
- Élaborer un concept détaillé des zones (Mesures)
- Réaliser la traversée des zones (Mesures)

DÉFIS TRANSVERSAUX ►►►

**AMÉLIORER LA COMMUNICATION
INTERNE ET EXTERNE**

**OPTIMISER LA GOUVERNANCE
INTERCOMMUNALE**



DEFI 3
ORGANISER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DEFI 4
RÉDUIRE LES RISQUES ET DÉVELOPPER LES SÉCURITÉS

DEFI 5
AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

- Réviser la gestion de l'eau / eau dans les zones à risque (Nature en ville)
- Adopter un plan d'urgence global et cohérent pour la gestion des risques et de la mobilité
- Améliorer la gestion de l'espace du village et de la voirie (R11)

- Réétudier les différents modes de circulation et de mobilité sur la commune
- Poursuivre les corrections des torrents du village
- Promouvoir une police dynamique et proche du citoyen

- Créer un guichet virtuel performant
- Réévaluer le cahier des charges de chaque employé
- Élargir les horaires de l'administration communale
- Poursuivre l'audit général communal

- Développer les outils de communication numérique
- Maintenir et développer les rencontres citoyennes
- Introduire une plateforme collaborative de travail

- Développer une vision régionale du pôle des Coteaux du soleil
- Partager les moyens et les compétences et les collaborations intercommunales
- Uniformiser les structures et les formes juridiques des diverses associations



DEUX RENCONTRES POUR VOUS ÉCOUTER

Nous espérons que la vision et les actions présentées dans cette brochure répondent à vos attentes.

Soucieuses d'être proches des habitantes et habitants, les autorités communales vous convient à deux rencontres citoyennes :

Vendredi 18 juin 2021 à 19h00
Relais du Valais à Vétroz

Vendredi 1 octobre 2021 à 19h00
Café-rest. du Raisin à Magnot

Venez nombreux pour échanger, proposer ou simplement pour partager un moment de convivialité avec vos élus du Conseil municipal mais aussi du Conseil général. Nous vous y attendons avec grand plaisir.

Pour le législatif

Pierre-Michel Venetz
Président
du Conseil général



Pour l'exécutif

Olivier Cottagnoud
Président
de la municipalité

JOURNÉE PORTES OUVERTES DES SOCIÉTÉS

Pour faire suite à la demande des présidentes et présidents de nos nombreuses sociétés locales, la première « Journée portes ouvertes » a été organisée au sein des écoles de Vétroz le lundi 14 juin 2021. Toutes les classes de 1 à 8 H y ont participé.

De nombreuses sociétés, qu'elles soient culturelles ou sportives, ainsi que différents partenaires (bibliothèque, ludothèque) ont ainsi pu présenter leurs activités sous forme d'animations et de démonstrations. Dans les cours d'école de Bresse et des Plantys ont retenti les notes musicales de quelques musiciens des fanfares de l'Union et de la Concordia ainsi que des tambours. La grâce des gymnastes, l'habileté des basketteurs et la souplesse des skieurs lors d'un slalom, ont notamment été mises en valeur. La relève du Théâtre de la Grappe a présenté des mini-scènes. Le développement personnel de Robert Baden-Powell a été expliqué par le groupe Scout

St-Christophe. Les plus jeunes ont été initiés à l'activité physique grâce à la présence du Sport-Kids. L'animation socio-culturelle était également de la partie. Grâce à une météo estivale et à un enjouement de la part de tous les élèves, la journée fut magnifique, sportive et culturelle. Le Memento Communal a été distribué à cette occasion. Alors, chers parents, n'hésitez pas à le feuilleter et à inscrire vos enfants auprès de nos différentes sociétés locales et de nos partenaires !

Cette journée n'aurait pu être mise sur pied sans la précieuse collaboration du directeur des écoles, du corps enseignant, des sociétés, ainsi que des différents partenaires, à qui j'adresse mes plus sincères remerciements.

*Pour la commission Sports et Culture
Lydia Moix, présidente*



VOUS ÊTES POSITIF !

Retour sur le traditionnel spectacle de fin d'année des écoles de Vétroz intitulé :

Vous êtes positif!

Les élèves de Vétroz vous donnent des idées pour rester positifs durant la pandémie : ils aiment cuisiner, jardiner, faire du sport, danser, etc...

La Commune de Vétroz a choisi voilà plus de 20 ans de donner des cours de rythmique Jaques-Dalcroze dans ses écoles. Cet enseignement est une éducation active par la musique et pour la musique, en accord avec le plan d'étude romand, elle invite à :

- Exprimer la musique avec son corps
- Manifester ses émotions par le corps et/ou par la musique
- Imaginer et créer
- Développer sa psychomotricité
- Accepter et accueillir les autres
- S'approcher de l'art

Le spectacle de cette année s'est créé dans les conditions particulières que nous connaissons tous.

Habituellement, la mise en place d'un spectacle tel que je le propose depuis plusieurs années se construit comme un projet de centre scolaire. Une collaboration étroite entre les enseignants est essentielle. Les forces de tout le monde sont utilisées pour créer des accessoires et des costumes. Les enseignants d'ACM sont une aide précieuse quant à la création de décors et les élèves des degrés plus élevés sont souvent amenés à participer à la décoration. Tout ce travail permet de proposer un effet visuel... Nous sommes comme à une exposition, on visite des endroits différents, on découvre des ambiances, on se déplace dans des décors...

Ainsi, cette année, il était prévu de vous proposer un spectacle de ce type; des décors en lien avec un thème précis et des chorégraphies liées les unes aux autres par un fil rouge.... Mais cela n'a évidemment pas été possible; la Covid-19 étant une invitée surprise très insistante, elle m'a forcée à repenser le spectacle. Dans l'incertitude de l'évolution de la pandémie, il a été compliqué de se projeter dans une version finale du spectacle... A un moment donné, nous ne savions même pas si nous allions réellement pouvoir proposer quelque chose.

Par conséquent, c'est une version adaptée qui a vu le jour en respectant toutes les mesures sanitaires établies: la distance sociale, le nombre de personnes présentes au même moment dans un même endroit. Tout a été réfléchi pour que ce spectacle puisse exister malgré les restrictions. Les élèves du cycle 1 des écoles primaires de Vétroz ont donc présenté un spectacle «version Covid» durant lequel ils ont proposé des idées pour rester positif durant cette période de pandémie. Dans l'impossibilité d'inviter un grand nombre de personnes pour découvrir leur travail, les parents ont eu l'opportunité de suivre cette création en streaming et de se procurer le DVD du spectacle durant l'été.

J'ai été très fière de voir que les ajustements réalisés n'ont altéré ni la motivation des enfants qui ont travaillé durement, ni la joie qu'ils ont de savoir que leurs parents ont tout de même pu les voir sur scène.

La maîtresse de rythmique, Valérie Sauthier



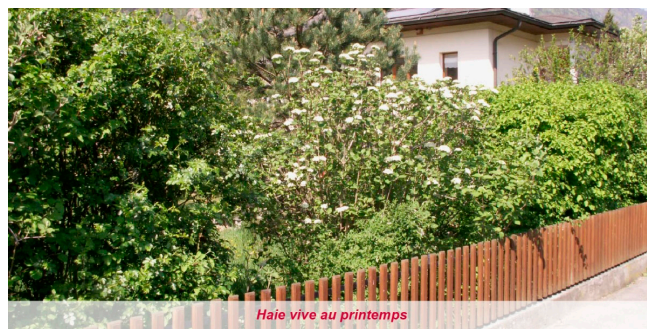
FAVORISER LES HAIES D'ARBUSTES INDIGENES

Ces temps, vous avez été nombreux à tailler ou modifier vos haies suite au courrier de mise en conformité demandée par notre commission de salubrité publique. Nous vous remercions pour l'effort réalisé. Dans notre commune, beaucoup de villas ou d'immeubles sont entourés de haies. Malheureusement on constate souvent que ces haies sont stériles au point de vue de la biodiversité (par exemple thuyas et laurèlles) alors qu'on pourrait facilement allier l'utile



Haie vive en automne

à l'agréable en plantant des espèces indigènes. Les espèces indigènes ont d'innombrables avantages : elles sont résistantes aux maladies, en phase avec la nature, elles changent au gré des saisons et servent d'abris et de nourritures à une grande quantité d'oiseaux et autres insectes ou petits mammifères. En diversifiant les espèces, on rompt avec la monotonie et les différentes teintes apporteront une touche multicolore à vos alentours.



Haie vive au printemps

© Photo Drosera

Conseils pratiques

Créez une haie variée et fleurie, avec des essences adaptées au sol et à l'ensoleillement.

Lors de l'achat, il est important de s'assurer que les plans soient d'origines valaisannes.

Les pépinières suivantes pourront vous renseigner :

- **Pépinière des Follatères**, Paulette Lesage, rue de la Délèze 2, 1920 Martigny ; arbres et arbustes du Valais et méditerranéens ; 079 637 23 52
- **Triage forestier de Fully**, Téléphone 027 767 16 15, Natel 079 212 20 60, Email info@triageforestiercdf.ch, Chemin de l'Industrie 7, 1926 Fully

Quand planter ?

Les plantations doivent se faire idéalement en automne (mi-octobre à fin novembre) ou au printemps (mars-avril).

Comment planter ?

Selon l'épaisseur de la haie désirée, vous pouvez planter sur une ou deux rangées.

Où planter ?

Veillez respecter la législation et le règlement communal concernant les distances et les hauteurs. Le personnel du service technique vous renseignera volontiers.

Que planter ?

Quelques suggestions :

- **Baguenaudier**. Espèce décorative et menacée d'extinction.
- **Cytise des Alpes**. Très décoratif.
- **Amélanchier à feuilles ovales**. Très décoratif et grand intérêt écologique.
- **Sureau noir**. Fruits comestibles.
- **Viorne lantane**. Espèce décorative, non comestible.
- **Viorne obier**. Décoratif, et grand intérêt écologique.
- **Chèvrefeuille étrusque**. Plante grimpante très décorative.
- **Troène vulgaire**. Décoratif et fleurs odorantes.
- **Fusain d'Europe**. Décoratif.
- **Cornouiller mâle**. Fleurit très tôt au printemps. Fruits comestibles.
- **Coronille**. Feuillage persistant durant l'hiver.
- **Epine-vinette**. Décoratif. Fruits comestibles.
- **Genévrier commun**. À planter isolé en extrémité des haies. Fruits servant de condiments.

Vous trouverez des informations très utiles et détaillées sur les différentes essences et la façon de les planter sur : Le site du bureau d'étude Drosera : www.drosera-vs.ch Ou sur le site de la commune de Fully : www.fully.ch/index.php?r=site/text&id=5916 Ou celui de St-Maurice : www.st-maurice.ch/site/images/stories/documents/haiesindigenes.pdf

Pour la Commission Environnement
Olivier Cottagnoud, président

VIGNOBLE DE VÉTROZ-AVEN EN BIO

Dès 2021, le GVATVA (groupement Vétroz-Aven de traitements par voie aérienne) adapte sa stratégie de lutte phytosanitaire et n'applique plus que des produits phytosanitaires biologiques.

Ce choix permet aux vigneron·nes qui le souhaitent de produire des raisins (vins) homologués BIO SUISSE et contribue à améliorer la biodiversité de notre vignoble.

L'hélicoptère est devenu un des outils indispensables afin d'aider les vigneron·nes à alléger leur travail et maintenir des vignes sur notre coteau escarpé.

Les 9 traitements annuels débutent à 6h00 et se terminent vers 10h30.

En effet, l'hélicoptère a la capacité d'intervenir très rapidement et de manière ciblée, mais pour garantir un traitement idéal, il a besoin de profiter des meilleures conditions météorologiques prescrites par l'Office fédéral de l'aviation civile et recommandées dans le guide à l'exécution. Le vent ne doit pas dépasser 5m/s (dérive)

et la température quant à elle ne dépassera pas les 25°C (évaporation). Ces 2 critères sont optimaux très tôt le matin. Le taux d'humidité est également un paramètre important, le traitement sera reporté si le feuillage est trop humide (lessivage).

Chaque traitement est contrôlé par un expert agréé par le canton.

Les rapports d'opérations sont envoyés chaque saison aux différents offices fédéraux et cantonaux.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sous <https://www.vetroz.ch/aktuellesinformationen/1245850>

Et les dates de traitements actualisées sous <https://www.air-glaciers.ch/spray-off>

GVATVA
Ch. des Ecoliers 20
1963 Vétroz



APPEL AUX BENEVOLES



Le site des Coteaux du Soleil du CMSR
et son service des bénévoles

sont à la recherche de bénévoles

pour les soutenir dans leurs missions
(livraison de repas, transports, visites, etc.).

**Venez nous rencontrer le 12 juillet 2021
de 18h à 20h** ! SUR INSCRIPTION !

Pas disponible à cette date ? Envie d'en savoir plus ?
Contactez nous au 079/945.44.22 ou au 027/345.37.12

coteauxsoleil.benevolat@cms-smz.ch | ruelle du collège 1 | 1963 vétroz

EXTRAIT DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Personnel communal

- Décide de l'engagement de Fabrice Larmandieu au poste de chargé de sécurité dès le 1^{er} avril 2021 à un taux d'activité de 50%.
- Décide des engagements de Tizian Pitteloud (80% dès le 1^{er} mai 2021) et d'Alexia Habge Nlend (50% dès le 16 août 2021) comme éducateurs de l'enfance, et de Rute Pinto comme auxiliaire (50% dès le 16 août 2021) au sein des structures de l'enfance.
- Met au concours les postes suivants: collaborateur(-trice) fiscal(e) / contributions (100%), assistant(e) de sécurité publique (100%), éducateur(-trice) de l'enfance (80-100%).

Finances communales

- Prend connaissance et approuve les comptes 2020 de la Municipalité.
- Prend connaissance du rapport de contrôle soumis par la fiduciaire Fidag S.A., responsable de la révision.
- Prend connaissance et approuve les comptes 2019 et 2020 ainsi que le budget 2021 de l'Office du tourisme des Coteaux du Soleil.
- Propose la fiduciaire BDO S.A. comme organe de révision pour la période 2021-2024.

Travaux publics

- Adjuge le mandat d'ingénieur relatif aux travaux d'irrigation de l'avenue des Vergers à Guillaume Favre SA.
- Concernant l'équipement du BEP, valide les offres de Charly Gaillard et Fils SA, Vega Messtechnik AG et AC/DS.
- Adjuge les travaux de pose de conduite d'irrigation à l'avenue de la Gare à MD Sanitaire Sàrl.
- Attribue les travaux de nettoyage et de remplacement de l'éclairage du stade des Plantys à Oiken.
- Attribue les travaux de taconnage à Sebacar Sàrl.
- Adjuge les travaux de réfection du carrefour Industrie/Ateliers à Sebacar Sàrl.

Constructions

- Concernant l'extension du centre scolaire de Bresse, procède aux adjudications suivantes: CFC 273.0 portes intérieures bois - portes asservies à Delta Türsysteme SA; CFC 277.1 cloisons mobiles à Rosconi System SA.
- Adjuge les travaux relatifs à la pose de panneaux acoustiques dans les salles ACM du Centre scolaire des Plantys à l'entreprise Cimasa SA.

- Adjuge les travaux électriques de mise en conformité du local informatique à courant faible du bâtiment administratif à l'entreprise AC/DS.
- Prend note que les délais relatifs aux extensions des centres scolaires sont à ce jour respectés.

Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Prend connaissance des résultats des questionnaires réalisés d'une part par la Commission scolaire auprès des parents et des enseignants au sujet du regroupement scolaire, d'autre part par les Structures de l'enfance auprès des parents sur l'organisation générale de la nurserie, de la crèche et de l'UAPE.
- Prend note que la première journée « Portes ouvertes » des sociétés culturelles et sportives dans les écoles a eu lieu le lundi 14 juin 2021.

Demandes et divers

- Participe en délégation aux 90 ans de Michel Jaquillard et de Thérèse Lambiel.
- Propose au Canton les désignations de Mélanie Farinet, Sébastien Fournier et Florentina Saitovic comme enseignants au sein de l'école primaire.
- Suite à sa décision de supprimer l'option permettant aux élèves du Cycle d'orientation de se rendre à Sion gratuitement avec le car postal, décide de fournir gratuitement et par année scolaire 2 cartes multi-courses pour Sion par élève fréquentant le cycle d'orientation.
- Autorise la manifestation « Vétroz Plage » qui aura lieu les 3 premières semaines de juillet avec ouverture le vendredi et le samedi de 16 h 00 à 22 h 00 et accepte que le dernier soir, soit le 17.07.2021, l'heure d'ouverture soit prolongée jusqu'à 23 h 00.
- Valide la proposition de répartition des coûts selon la Loi sur les transports publics pour le financement de la ligne de car postal Sion-Martigny.
- Décide d'inviter les nouveaux arrivants le 15.07.2021 à Vétroz Plage.
- Accepte la dissolution du CMS régional suite à la fusion avec Sion et Hérens.

INFORMATIONS OFFICIELLES

FINANCES COMMUNALES – COMPTES 2020

Nous vous présentons ci-dessous l'aperçu général des comptes 2020 de la Municipalité de Vétroz, tels que validés par le Conseil général en séance plénière du 14 juin 2021 et où figure également le budget à titre de comparaison.

| 1. Compte de fonctionnement | Budget 2020 | Comptes 2020 | Ecart C/B | Ecart % |
|--------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|----------------|
| Charges financières | 21'252'350.— | 21'897'808.15 | 645'458.15 | 3.04 % |
| Revenus financiers | 24'315'800.— | 27'240'452.25 | 2'924'652.25 | 12.03 % |
| Marge d'autofinancement | 3'063'450.— | 5'342'644.10 | 2'279'194.10 | 74.40 % |
| Amortissements comptables | 5'016'900.— | 4'522'808.60 | -494'091.40 | -9.85 % |
| Excédent de revenus | - | 819'835.50 | 819'835.50 | - |
| Excédent de dépenses | 1'953'450.— | - | -1'953'450.— | - |

| 2. Compte des investissements | Budget 2020 | Comptes 2020 | Ecart C/B | Ecart % |
|-------------------------------|--------------------|---------------------|----------------------|-----------------|
| Investissements bruts | 17'455'400.— | 6'878'722.40 | -10'576'677.60 | -60.59 % |
| Recettes d'investissements | 7'478'280.— | 1'403'579.45 | -6'074'700.55 | -81.23 % |
| Investissements nets | 9'977'120.— | 5'475'142.95 | -4'501'977.05 | -45.12 % |

| 3. Financement | Budget 2020 | Comptes 2020 | Ecart C/B | Ecart % |
|------------------------------------|--------------------|-------------------|----------------------|-----------------|
| Marge d'autofinancement | 3'063'450.— | 5'342'644.10 | 2'279'194.10 | 74.40 % |
| Investissements nets | 9'977'120.— | 5'475'142.95 | -4'501'977.05 | 45.12 % |
| Insuffisance de financement | 6'913'670.— | 132'498.85 | -6'781'171.15 | -98.08 % |

| 4. Modification du capital | Budget 2020 | Comptes 2020 | Ecart C/B | Ecart % |
|---|---------------------|-------------------|---------------------|----------|
| Insuffisance de financement | 6'913'670.— | 132'498.85 | -6'781'171.15 | -98.08 % |
| Investissements nets | 9'977'120.— | 5'475'142.95 | -4'501'977.05 | -45.12 % |
| Amortissements comptables | 5'016'900.— | 4'522'808.60 | -494'091.40 | -9.85 % |
| Augmentation de la fortune nette | - | 819'835.50 | 819'835.50 | - |
| Diminution de la fortune nette | -1'953'450.— | - | -1'953'450.— | - |

Comme mentionné ci-dessus, l'insuffisance de financement des investissements nets 2020 est inférieure de CHF 6'781'171.15 au montant budgétisé.

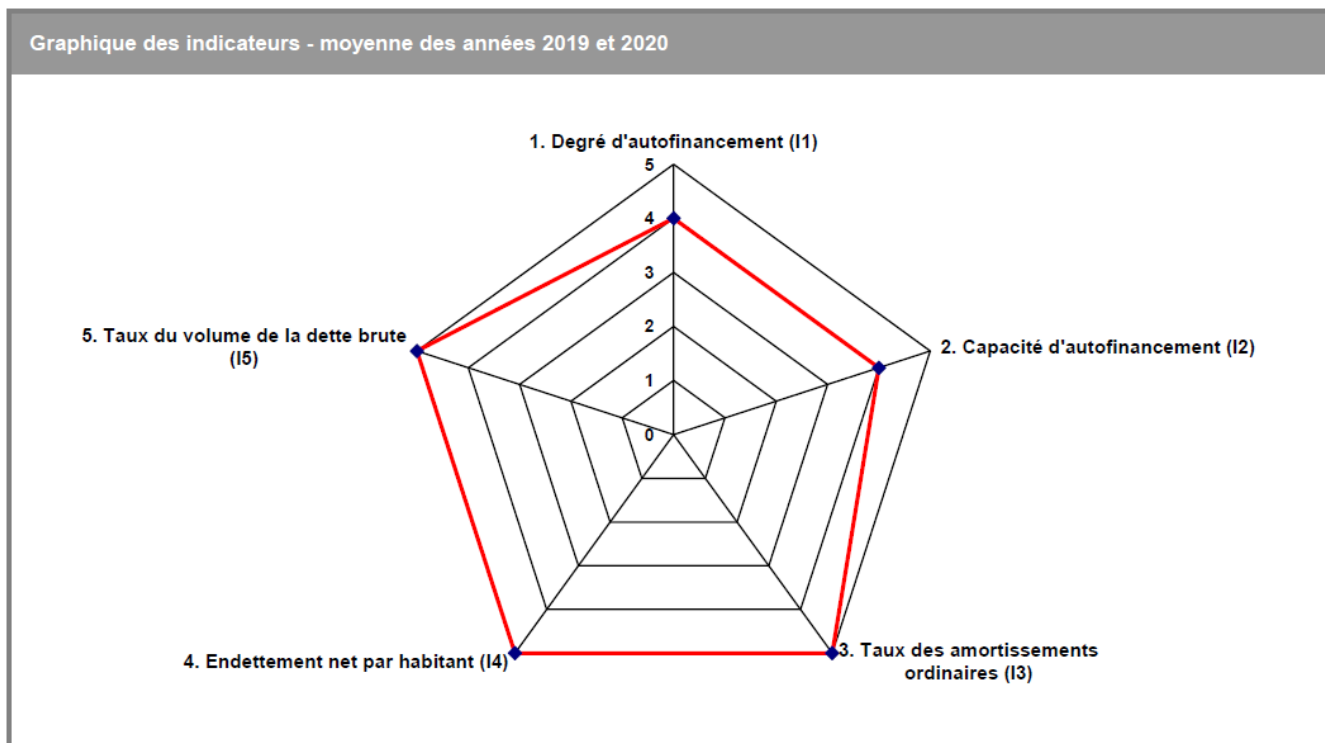
Ceci s'explique par deux éléments conjugués, à savoir :

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue : 2'279'194.10
2. des investissements nets inférieurs à la prévision : 4'501'977.05

Soit un écart favorable de l'insuffisance de financement de : 6'781'171.15

Le graphique ci-dessous résume les 5 ratios ressortant des indicateurs financiers instaurés par le Canton du Valais. À la lecture de celui-ci, vous constaterez que la note maximale est at-

teinte, hormis pour ce qui est du degré d'autofinancement et de la capacité d'autofinancement, qui s'explique par le volume élevé des investissements.



L'exercice comptable 2020 dégage une marge d'autofinancement arrêtée à CHF 5'342'644.10, supérieure de CHF 2'279'194.10 à la prévision établie et en augmentation de CHF 580'751.07 par rapport à celle de l'exercice 2019.

Ce bon résultat s'explique principalement par les recettes fiscales, en augmentation de 9.60% par rapport à l'année 2019, et dépassant de CHF 2'475'621.13 le montant global budgétisé (nature 40) pour 2020.

Les amortissements ordinaires 2020 représentent CHF 4'107'600.– et les amortissements complémentaires CHF 415'208.60. Le taux global des amortissements est ainsi arrêté à 11.54% pour l'année 2020.

Les investissements nets 2020 s'élèvent à CHF 5'475'142.95 et sont inférieurs de CHF 4'501'977.05 à la budgétisation établie.

Avec une fortune de CHF 14'529'318.80 au 31.12.2020, en augmentation de CHF 819'835.50 par rapport au 31 décembre 2019, la Municipalité de Vétroz demeure en mesure de faire face à ses engagements.

Les indicateurs financiers de l'Etat du Valais confirment à l'issue de l'exercice 2020 la bonne santé financière de la Municipalité de Vétroz, laquelle obtient un score de 24 points sur les 25 possibles. Voici le détail des résultats par ratio :

- un bon degré d'autofinancement des investissements (97.6% / 4 points),
- une bonne capacité d'autofinancement satisfaisante (20.1% / 5 points),
- un taux des amortissements ordinaires suffisant (10,5% / 5 points),
- un endettement net faible (CHF 2'723.– par habitant / 5 points),
- un très bon taux du volume de la dette brute (138.4% / 5 points).

En résumé, l'exercice 2020 est marqué par une bonne maîtrise des charges de fonctionnement et des recettes fiscales supérieures aux prévisions. La situation financière de la Municipalité peut être qualifiée de saine, avec un endettement par habitant qualifié de faible et un bon degré d'autofinancement des investissements.

Pour la commission des finances
Olivier Cottagnoud, Président de la Municipalité
Joël Germanier, Chef du Service financier



© Studio Bomardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Lundi | 08:00–12:00 |
| Mardi | 08:00–12:00 |
| Mercredi | 08:00–12:00 13:30–17:30 |
| Jeudi | 08:00–12:00 |
| Vendredi | 08:00–12:00 |
| Samedi | fermé |
| Dimanche | fermé |
| Fermé durant les jours fériés. | |